

## **1. Zones interdites considérées comme des obstacles**

- **Toutes les filières et fermes d'aquaculture** : zone délimitée par les lignes joignant toutes les bouées périphériques aux installations ;

*Rappel* : Un concurrent doit impérativement donner la place à un autre bateau pour qu'il puisse se tenir à l'extérieur d'une zone interdite.

## **2. Zone de trafic maritime**

**Les navires à propulsion mécanique (navire de guerre, navires marchands, cargos, navires à passagers et chalutiers) ont la priorité dans leur zone de trafic**, les concurrents doivent passer sur l'arrière de ces navires, notamment dans les zones de trafic maritime ci dessous :

- **Chenal d'accès au port de BREST** : à partir du moment où la route d'un navire à propulsion mécanique entrant ou sortant prolongée d'une distance de 400m à partir de l'étrave de ce navire coupe la route d'un concurrent.

## **3. Marques de parcours pouvant être utilisées comme marque de pointage**

### **3.1. Pointage officiel à une marque**

Le comité de course peut interrompre une course selon l'une des causes prévues par la RCV 32.1 et la valider en prenant pour ordre d'arrivée le dernier pointage officiel à une des marques précisées ci-après (ceci modifie la RCV 32).

Si un bateau du comité de course arborant le 2ème substitut et le pavillon de classe des classes concernées (ceci modifie Signaux de Course) se tient près d'une des marques précisées ci-dessous, l'ensemble marque et bateau comité constitue une porte où un pointage officiel des bateaux est effectué.

- Les bateaux devront passer cette porte et continuer leur course.

Une **MARQUE GPS** peut être annoncée au briefing ou à la VHF avant le départ comme marque de pointage officiel.

- Les concurrents doivent noter sur le formulaire en annexe :
  - le temps GPS (hh:mm:ss) lorsqu'ils atteignent le **Range GPS spécifié** par rapport à la marque GPS,
  - leurs coordonnées GPS à ce moment,
  - la position des bateaux à proximité visuelle ou AIS.
  - le formulaire sera déposé au secrétariat de course (maison du YCC) dès leur arrivée à la Rochelle.
- Les concurrents doivent passer du côté requis de la marque et continuer le parcours

Si par la suite, le Comité de Course décide d'interrompre la course, le dernier pointage officiel sera pris en compte comme ordre d'arrivée. Le comité de course confirmera, si possible, ces indications par « VHF » ou tout autre moyen.

Si une interruption de la course est signalée selon cette annexe, la porte où le dernier pointage officiel a été effectué, est devenue ligne d'arrivée pour les classes concernées.

Si un incident pouvant donner lieu à réclamation survient entre le moment où les bateaux ont dégagé cette ligne d'arrivée et le moment où l'interruption a été signalée, aucun bateau ne doit être pénalisé pour une infraction à une règle du chapitre 2, sauf s'il enfreint la RCV 14 quand l'incident a causé une blessure ou un dommage sérieux, ou la RCV 23.1.

### 3.2. MARQUES GPS de pointage officiel pouvant être utilisées

Nom	Information	Latitude	Longitude	Range GPS
Bouée Aman ar Ross	cardinale Nord	48° 41,892' N	4° 27,016' W	0,5 nm
Bouée Grande Basse de Portsall	cardinale Ouest	48° 36,729' N	4° 46.1246' W	0,5 nm
Grande Vinotière,	tourelle Rouge	48° 21.932' N	4° 48.414' W	0.5 nm

## 4. PARCOURS PAIMPOL - CAMARET

Le parcours suivant sera utilisé avec ou sans les marques de pointage listées ci-dessus.

La description exacte des marques de départ, de dégagement et d'arrivée sera donnée au briefing.

Marque	Information	Laisser/ Contourner	Latitude	Longitude
Marque de Départ	Proximité de la Tourelle Gouayan	Laisser Bouée à bâbord, bateau comité à tribord	48° 47,224' N	2° 56,820' W
Bouée de dégagement	Proximité de la Tourelle Les Charpentiers	Contourner à bâbord	48° 47,891' N	2° 56,013' W
Bouée Roche Guarine	Cardinale Est	Laisser à bâbord	48° 51,655' N	2° 57,620' W
Bouée Les Sirlots	Latérale verte	laisser à bâbord	48° 52,930' N	2° 59,554' W
Bouée La Jument des Heaux	Cardinale Nord	Laisser à bâbord	48° 55,416' N	3° 08.036' W
Marques GPS	Précisées au briefing	Range GPS		
Bouée Aman ar Ross	cardinale Nord	Laisser à bâbord	48° 41,892' N	4° 27,016' W
Bouée Lizen Ven Ouest	Cardinale Ouest	Laisser à bâbord	48° 40,540' N	4° 33,654' W
Bouée Grande Basse de Portsall	Cardinale Ouest	Laisser à bâbord	48° 36,728' N	4° 46,125' W
Phare Le Four	Fl(5)15s	Laisser à bâbord	48° 31,388' N	4° 48,311' W
Tourelle Les Vieux Moines	Fl.R.3s	Laisser à bâbord	48° 19,325' N	4° 46,632' W
Marque d'Arrivée	Rade de Camaret, position approximative	Laisser Bouée à bâbord, bateau comité à tribord	48° 17.1 ' N	4° 35,3' W



**Annexe Formulaire d'auto-pointage à une marque : Coupe Armorique YCC**

Nom du bateau : \_\_\_\_\_ Numéro de voile \_\_\_\_\_

Date \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_\_\_

Marque	Heure:min:sec	Position du bateau	
		Longitude	Latitude
<b>Bateaux en visuel / AIS</b>			

Date \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_\_\_

Marque	Heure:min:sec	Position du bateau	
		Longitude	Latitude
<b>Bateaux en visuel / AIS</b>			

Date \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_\_\_

Marque	Heure:min:sec	Position du bateau	
		Longitude	Latitude
<b>Bateaux en visuel / AIS</b>			